

Élections RATP Evolution Services

Pourquoi l'UNSA Groupe RATP ne signe-t-elle pas l'accord préélectoral ?

La Loi impose aux employeurs d'organiser les élections professionnelles 12 à 15 mois après la création d'une filiale.

RES ayant été créé le 1er juillet 2022, c'est donc logiquement que la direction a proposé la date du 4 juillet 2023. Inutile de traîner, tant les besoins de dialogue sont urgents en matière de conditions de travail et de salaires.

Mais contre toute attente, **la CFE CGC et la CGT ont réclamé un report des élections fin septembre**, c'est-à-dire le plus tard possible.

L'UNSA Groupe RATP s'est vivement opposée à ce report. Mais la direction, soucieuse d'obtenir un accord, a préféré céder à la majorité.

Retarder la date des élections est une aberration. C'est préjudiciable aux salariés qui ont un besoin urgent de voir leurs intérêts efficacement défendus !

La CFE CGC et la CGT ont ainsi choisi de faire passer leur intérêt, celui de favoriser leur capacité à trouver des candidats, avant celui des salariés.

suite au verso ->



Élections le 28 septembre

De 9:00 à 16:00.
Possibilité de vote par
correspondance du 15 au 26/9.



Bureau de vote

Lyon Bercy salle Lutèce.
Vote et acheminement sur
le temps de travail.



Composition du CSE

8 titulaires et 8 suppléant.e.s
à élire pour vous
représenter.



06 81 09 06 08



21, rue Jules Ferry
93190 Bagnolet



unsaratp.filiales@icloud.com

Ces syndicats, la CFE CGC et la CGT se réclament pourtant, pour l'un, de représenter les Cadres, pour l'autre, d'être un syndicat d'opposition.

Pour l'UNSA Groupe RATP, c'est l'intérêt des salariés qui prime et de nombreux sujets sont à traiter en urgence :

- ✓ La clarification des règles de prise ou de cumul des Repos Dûs ainsi que de la majoration des heures supplémentaires
- ✓ L'harmonisation des tarifs quant au droit d'accès aux restaurants d'entreprise ou la mise en place de tickets restaurant
- ✓ Des négociations autour des horaires variables et du forfait-jours
- ✓ Des discussions autour de l'aménagement et la réduction du temps de travail (RTT)
- ✓ L'harmonisation du télétravail par le biais d'un accord
- ✓ La mise en place d'un PEE (Plan d'Épargne Entreprise) abondé, accessible à tous les salariés de RES
- ✓ L'attribution de jours d'absence rémunérés pour enfants malades, rentrée scolaire et proches aidants
- ✓ L'ouverture de discussions autour de la Qualité de Vie au Travail

Des négociations ne pourront s'ouvrir sur ces sujets qu'à l'issue des élections.

Quoi qu'il en soit, les futurs élu.e.s de l'UNSA Groupe RATP les porteront haut et fort.

RATP EVOLUTION SERVICES
DIR RH
54 Quai de la Rapée
75012 PARIS

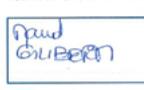
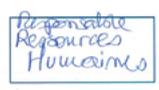
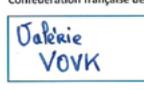
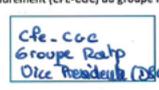
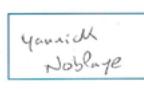
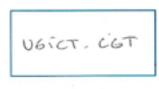


PROTOCOLE D'ACCORD PREELECTORAL EN VUE DE L'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

Entre RATP Evolution Services, ci-après dénommée « RES », SASU dont le siège est situé à Paris, 12^{ème} arrondissement, 54 Quai de la Rapée, pris en la personne de son représentant qualifié, Madame Maud GILBERTI, responsable ressources humaines au sein de l'entreprise et les organisations syndicales intéressées, énumérées in fine,

Est conclu le présent protocole d'accord préélectoral en vue de l'élection des membres du Comité Social et Economique (CSE) de l'entreprise RATP Evolution Services.

Fait à Paris, le : 31 mars 2023

Nom	Qualité	Signature
Pour RATP EVOLUTION SERVICES 	Responsable Ressources Humaines 	
Union nationale des syndicats autonomes RATP (UNSA RATP)		
Confédération française de l'encadrement (CFE-CGC) du groupe RATP 	CFE - CGC Groupe Ratp Dirc. Ressources (DRH) 	
Confédération générale du travail de la RATP (CGT RATP) 	UGICT - CGT 	
Fédération CGT des Sociétés d'Etude, de Conseil et de Prévention		



Prochaines journées d'info UNSA

Les 9 mai et 1er juin
Neully à partir de 10:30
Lyon Bercy à partir de 14:30

 06 81 09 06 08

 21, rue Jules Ferry
93190 Bagnolet



 unсарatp.filiales@icloud.com